

Vie associative : 16 millions d'adhérents en 2008

Frédéric Luczak et Fella Nabli, division Conditions de vie des ménages, Insee

En 2008, un tiers des personnes de 16 ans et plus, soit 15,8 millions de personnes, sont membres d'au moins une association. En prenant en compte les adhésions multiples, les associations totalisent environ 21 millions d'adhésions.

Quatre grandes catégories d'associations prédominent : le sport, les activités de 3^e âge, la culture, les loisirs.

Les hommes sont majoritaires et adhèrent plus aux associations sportives, de loisirs ou en lien avec la vie professionnelle, tandis que les femmes privilégient les associations à but social (3^e âge et défense de droits et d'intérêts communs).

L'adhésion progresse avec l'âge et culmine entre 60 et 75 ans. Elle est également plus fréquente parmi les personnes diplômées, les cadres, les professions intermédiaires et les personnes les plus aisées. Être adhérent est plus rare dans les grandes agglomérations.

Enfin, plus de la moitié des adhérents participent bénévolement aux activités de l'association.

permet d'accroître la quantité et la qualité des produits consommés, mais aussi la santé, l'emploi, les relations familiales, les contacts sociaux ou encore l'implication dans la vie de la cité. La participation associative relève des deux dernières composantes. Adhérer à une association permet non seulement d'accroître ses contacts sociaux (clubs du 3^e âge) mais aussi de s'engager (associations de défense de droits, action sanitaire et sociale) ou d'assumer des fonctions de responsabilités (poste de président ou de trésorier par exemple).

En 2008, un tiers des personnes de 16 ans et plus en France métropolitaine font partie d'au moins une association ou syndicat, soit 15,8 millions de personnes. Ce niveau est identique à celui observé en 2006. En raison des adhésions multiples, les associations totalisent 21 millions d'adhésions. Comme par le passé, le paysage associatif français se caractérise par la prédominance des associations sportives, culturelles et de loisirs, qui représentent plus de la moitié des adhésions.

Le taux d'adhésion n'est que de 2,5 % pour les associations de défense de droits et d'intérêts communs (associations de parents d'élèves, de consommateurs etc.), et de 4,1 % pour les associations à caractère sanitaire, social ou humanitaire (tableau 1).

Tous types d'associations confondus, les hommes adhèrent plus aux associations que les femmes : 35,6 % contre 29,9 %. Ils se tournent de préférence vers les associations sportives, de loisirs et les associations en lien avec leur vie

La qualité de la vie est une notion qui intègre comme composante principale le revenu, car il

❶ Taux d'adhésion selon l'âge et le sexe pour certains types d'associations en 2008

en %

	Ensemble	Action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative	Sport	Culture	Loisirs	Défense de droits et d'intérêts communs	Clubs de 3 ^e âge, de loisirs pour personnes âgées*	Syndicat, groupement professionnel**
Sexe								
Hommes	35,6	3,5	15,4	5,5	5,0	2,2	8,3	8,1
Femmes	29,9	4,6	9,5	6,3	4,5	2,7	10,7	6,5
Âge								
16-24 ans	26,3	2,1	17,1	4,6	2,7	0,7	-	1,9
25-39 ans	32,7	3,4	14,1	5,4	3,2	3,3	-	8,6
40-59 ans	34,4	4,0	12,7	6,0	5,0	3,0	-	11,8
60-74 ans	36,9	6,9	10,7	8,7	7,9	2,3	7,3	2,6
75 ans et +	27,6	3,4	4,0	3,6	4,5	1,5	13,6	1,7
Ensemble	32,6	4,1	12,3	5,9	4,7	2,5	9,6	7,3

Champs : France métropolitaine, *personnes dont l'âge est strictement supérieur à 59 ans ; ** personnes occupant un emploi, chômeurs et retraités.

Source : Insee, Enquête SRCV-SILC 2008.

professionnelle. C'est pour les associations sportives que l'écart est le plus net : 15,4 % des hommes y adhèrent contre 9,5 % des femmes.

Les femmes adhèrent plus souvent aux associations à but social : 3^e âge, défense de droits et d'intérêts communs comme les associations de parents d'élèves.

Les adhésions culminent entre 60 et 75 ans

L'adhésion aux associations augmente avec l'âge : de 26,3 % pour les 16-24 ans, le taux d'adhésion progresse pour atteindre 36,9 % chez les 60-74 ans. Il décroît ensuite nettement chez les personnes de 75 ans et plus (27,6 %), qui adhèrent principalement aux associations du 3^e âge. Ce profil par âge se retrouve pour les associations culturelles, de loisirs et celles à caractère sanitaire et social.

Les associations de défense de droits et d'intérêts communs drainent quant à elles le plus d'adhésions parmi les 25-59 ans ; ceci peut s'expliquer par le fait que les couples avec enfants, nombreux dans cette tranche d'âge, adhèrent aux associations de parents d'élèves. C'est également dans cette tranche d'âge correspondant aux âges actifs que les adhésions aux syndicats et groupements professionnels sont les plus nombreuses.

Les associations sportives, quant à elles, attirent plutôt les jeunes : 17,1 % des 16-24 ans contre 10,7 % des 60-74 ans et 3 % au-delà de 75 ans. C'est d'ailleurs le seul type d'association où les jeunes sont massivement présents. De fait, seul un jeune adhérent sur cinq appartient à plusieurs associations, contre un sur trois après 40 ans (tableau 2). En revanche, le fort engagement des personnes de

60 à 74 ans se traduit également par une forte proportion d'adhésions multiples (40 %).

La configuration familiale a quant à elle peu d'influence sur l'adhésion aux associations. Seules les familles monoparentales ont un taux d'adhésion nettement inférieur au reste de la population (27 %).

Moins d'engagement associatif dans les grandes agglomérations

C'est à Paris et dans les grandes agglomérations que la proportion d'adhésions est la plus faible (30 % - tableau 3). Comme l'ensemble de la population, les habitants des grandes villes font surtout partie d'associations sportives, même si le taux d'adhésion y est inférieur de 1,5 point à la moyenne ; c'est pour les clubs du 3^e âge que l'écart est le plus marqué.

À l'inverse, c'est dans les communes rurales que la vie associative est la plus

forte (35 %) avec les clubs du 3^e âge (18 % parmi les personnes de 60 ans et plus, contre 10 % en moyenne), et dans une moindre mesure les associations de loisirs. Les associations sont également très présentes dans les agglomérations de 50 000 à 200 000 habitants : en particulier, les associations sanitaires et sociales et les associations sportives y sont nettement plus présentes que sur le reste du territoire.

Davantage d'adhésions parmi les cadres et les professions intermédiaires

Ce sont les personnes qui ont un emploi et les retraités qui adhèrent le plus souvent (respectivement 35 % et 34 %). Les personnes au chômage adhèrent peu à une association (17 %) et les personnes au foyer se trouvent dans une situation intermédiaire (23 %).

3 Taux d'adhésion à différents types d'associations selon la taille de l'unité urbaine en 2008

en %

	Ensemble	Action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative	Sport	Culture	Loisirs	Défense de droits et d'intérêts communs	Clubs de 3 ^e âge, de loisirs pour personnes âgées*	Syndicat, groupement professionnel**
Communes rurales	35,4	3,6	12,7	5,0	6,4	2,5	18,2	6,7
Agglomérations :								
Moins de 10 000 h.	33,7	4,1	12,1	6,5	5,6	2,6	9,1	7,1
10 000 à 50 000 h.	31,7	3,2	14,3	5,2	4,8	1,9	5,5	6,8
50 000 à 200 000 h.	35,2	5,8	14,5	6,9	5,0	2,7	6,4	9,2
> 200 000 h. (hors Paris)	30,0	4,4	10,9	5,7	3,8	2,6	6,0	7,7
Paris	29,7	3,7	10,7	6,8	2,7	2,4	4,9	6,6
Ensemble	32,6	4,1	12,3	5,9	4,7	2,5	9,6	7,3

Champs : France métropolitaine, *personnes dont l'âge est strictement supérieur à 59 ans ; ** personnes occupant un emploi, chômeurs et retraités.

Source : Insee, Enquête SRCV-SILC 2008.

4 Taux d'adhésion à différents types d'associations selon la catégorie socio-professionnelle en 2008

en %

2 Multiadhésion par âge en 2008

en %

Tranche d'âge	Une adhésion	Deux adhésions	Trois adhésions ou plus
16-24 ans	80,4	15,4	4,2
25-39 ans	75,0	20,3	4,7
40-59 ans	69,1	20,5	10,4
60-74 ans	59,1	26,3	14,6
75 ans et +	68,6	17,3	14,1
Ensemble	69,5	20,9	9,6

Lecture : parmi les 16-24 ans, 80,4 % n'adhèrent qu'à une seule association.

Champ : France métropolitaine.

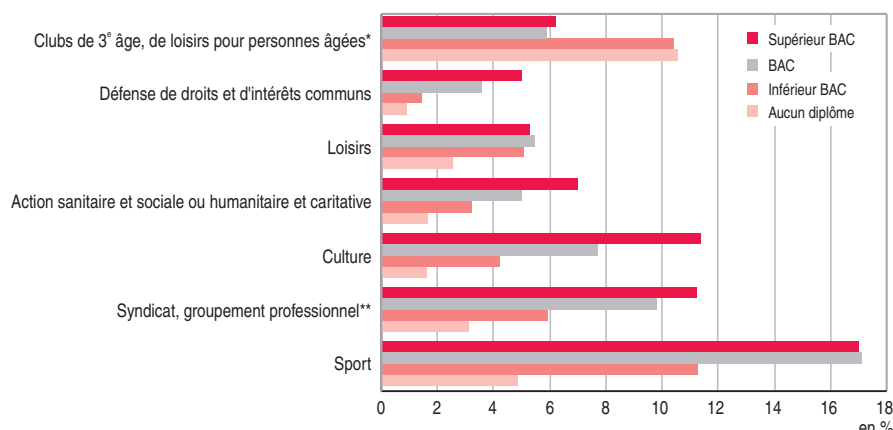
Source : Insee, Enquête SRCV-SILC 2008.

	Ensemble	Action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative	Sport	Culture	Loisirs	Défense de droits et d'intérêts communs	Syndicat, groupement professionnel
Agriculteurs	34,8	2,2	5,4	5,2	6,0	5,9	16,5
Artisans	30,4	3,8	11,3	4,1	6,6	1,5	3,4
Cadres	46,9	5,9	19,7	10,9	4,1	5,6	13,0
Professions intermédiaires	42,9	4,2	19,3	7,0	5,0	3,9	13,1
Employés	30,1	3,2	10,7	4,8	2,9	2,2	10,7
Ouvriers	26,4	1,6	12,0	2,3	3,6	1,3	9,4
Ensemble	35,1	3,6	14,3	5,6	4,0	3,0	11,0

Champ : France métropolitaine, personnes ayant un emploi.

Source : Insee, Enquête SRCV-SILC 2008.

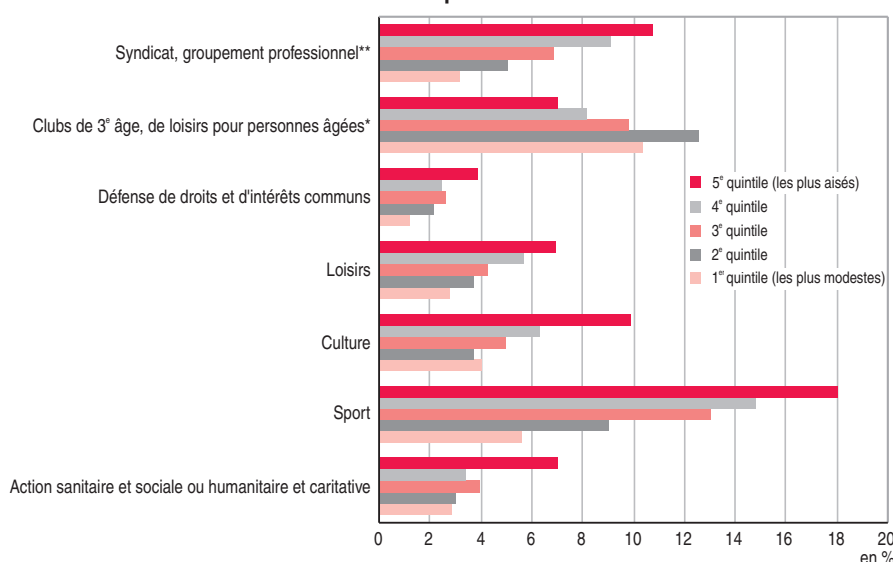
① Taux d'adhésion selon le niveau de diplôme en 2008



Champs : France métropolitaine, *personnes dont l'âge est strictement supérieur à 59 ans ; ** personnes occupant un emploi, chômeurs et retraités.

Source : Insee, Enquête SRCV-SILC 2008.

② Taux d'adhésion aux associations par niveau de vie en 2008



Champs : France métropolitaine, *personnes dont l'âge est strictement supérieur à 59 ans ; ** personnes occupant un emploi, chômeurs et retraités.

Source : Insee, Enquête SRCV-SILC 2008.

⑤ Degré de participation des adhérents selon le type d'association en 2008

Type d'association	Régulièrement	De temps en temps, tout au long de l'année	Pendant les vacances ou certaines périodes de l'année	Occasionnellement ou rarement	Simple adhérent	en %
Action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative	55	16	4	12	13	
Sport	81	10	3	4	2	
Culture	69	16	5	8	3	
Loisirs	66	19	7	7	2	
Défense de droits et d'intérêts communs	56	18	3	14	8	
Clubs de 3 ^e âge, de loisirs pour personnes âgées	62	19	3	12	3	
Syndicat, groupement professionnel	50	18	3	16	13	
Religion, culte, groupe paroissial	74	14	2	6	4	
Protection de l'environnement	46	22	6	11	15	

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, Enquête SRCV-SILC 2008.

Parmi les personnes qui travaillent, la proportion d'adhérents est la plus faible chez les ouvriers, les artisans et les employés (tableau 4). Et ce, quel que soit le type d'association.

Les cadres et les professions intermédiaires sont les plus nombreux à adhérer. Ceci se retrouve pour tous les types d'associations pour les cadres (sauf les loisirs) ; les professions intermédiaires ont, quant à elles, un comportement proche de la moyenne, excepté pour les associations sportives et syndicales pour lesquelles leur adhésion est très élevée, se rapprochant de celle des cadres.

Comme c'est le cas pour les personnes habitant en milieu rural ou dans les petites agglomérations, les agriculteurs ont un taux d'adhésion élevé (35%) qui se caractérise par une forte participation à des syndicats. Ils sont également les plus présents dans les associations de loisirs et de défense de droits et d'intérêts communs, ainsi que dans les associations à caractère religieux ou environnemental.

Forte implication des diplômés

Dans tous les types d'associations, excepté les clubs de 3^e âge, l'engagement associatif progresse avec le niveau de diplôme (graphique 1) : 45% des diplômés du supérieur sont adhérents contre seulement 18% des personnes sans diplôme. L'exception des clubs de 3^e âge s'explique en partie par un effet de génération : les personnes qui fréquentent ces clubs font en effet partie de générations dans lesquelles la proportion de bacheliers était nettement moins élevée qu'aujourd'hui. Hormis cette exception, c'est pour les activités de loisirs que les différences entre niveaux de diplôme sont les plus faibles. Le nombre d'associations auxquelles on adhère progresse également avec le niveau d'études. Ainsi, parmi les adhérents, seul un non-diplômé sur cinq adhère à plusieurs associations contre deux sur cinq parmi les diplômés du supérieur.

Le taux d'adhésion dépend fortement du niveau de vie

L'adhésion progresse avec le niveau de vie pour tous les types d'associations, à l'exception des clubs de 3^e âge et de loisirs pour personnes âgées où la tendance s'inverse (graphique 2).

Les écarts d'adhésions selon le niveau de vie sont très marqués ; ainsi, seulement 20,7 % des personnes les moins aisées adhèrent à une ou plusieurs associations, contre 44,9 % des personnes les plus aisées (*définitions*). Cette disparité est particulièrement prononcée pour les associations sportives (5,7 % contre 18 %) et les syndicats et groupements professionnels (3,2 % contre 10,8 %).

Adhérer ET participer

Les adhérents peuvent s'investir à des degrés divers : participation régulière, participation de temps en temps mais tout au long de l'année, participation seulement pendant certaines périodes de l'année, participation occasionnelle ou enfin simple adhésion (*tableau 5*). Adhérer à une association sportive ou religieuse implique qu'on y participe. Ce n'est pas forcément le cas des associations à caractère social, humanitaire, de protection de l'environnement ou bien encore des syndicats. Ainsi, 13 % des adhérents à une association sanitaire et sociale, 15 % des adhérents à une association de protection de l'environnement et 13 % des syndiqués déclarent être simples adhérents : ils adhèrent pour soutenir une cause plutôt que pour pratiquer une activité.

Huit millions d'adhérents font du bénévolat en 2008

Près de huit millions d'adhérents travaillent ou rendent des services dans le cadre de leur association sans être rémunérés. L'écart constaté entre hommes et femmes pour la participation associative se retrouve pour le bénévolat : 58 % des adhérents font du bénévolat, contre seulement 52 % des adhérentes. Pour les hommes comme pour les femmes, c'est entre 40 et 59 ans que l'implication dans le bénévolat est la plus grande (67 % pour les hommes et 57 % pour les femmes).

Parmi les adhérents, ce sont les chômeurs qui s'impliquent le plus dans le bénévolat (67 %) ; viennent ensuite les personnes occupant un emploi (58 %). Quant aux retraités, étudiants, personnes au foyer, ils transforment le moins souvent leur adhésion en activité bénévole.

Les couples avec un enfant sont les plus actifs : 58 % d'entre eux ont eu une activité bénévole.

Si les personnes avec au moins un enfant adhèrent moins à une association, cette tendance ne se retrouve pas pour le bénévolat. En effet, avoir un enfant n'est pas un obstacle au bénévolat et induit même une participation plus forte aux activités bénévoles que l'ensemble des adhérents.

Les familles monoparentales, sous-représentées parmi les membres, ont une activité bénévole comparable à celle des autres adhérents. Les personnes seules transforment peu leur adhésion en activité bénévole ; en effet, celle-ci est nettement inférieure à la moyenne.

Sources

L'enquête statistique sur les ressources et conditions de vie (dispositif SRCV) correspond à la partie française de l'enquête européenne EU-SILC (European Union-Statistics on income and living conditions) coordonnée par Eurostat et gérée en France par l'Insee. Ce dispositif est une enquête de cadrage général couvrant de nombreux thèmes sur les revenus, la situation financière et les conditions de vie des ménages. Un module européen dit module ad hoc est introduit chaque année pour approfondir certains thèmes comme la participation sociale (2006), l'équipement et les commodités du logement (2007), le surendettement et l'exclusion (2008), les privations matérielles (2009). Par ailleurs, la France a introduit à partir de 2008 un questionnement supplémentaire d'indicateurs sociaux. Trois modules ont été définis, chacun posé en moyenne tous les 3 ans : le premier module, utilisé pour cet *Insee Première*, porte sur la santé, la **vie**

associative, les relations professionnelles et la participation sociale, le deuxième sur les sports et les loisirs et le troisième, sur la mobilité sociale et les contacts avec les proches. Les données sont collectées annuellement en France métropolitaine sous la forme d'une enquête en panel avec un questionnaire ménage et des questionnaires individuels (un pour chaque personne âgée de 16 ans ou plus appartenant au ménage interrogé).

Le champ des adhérents à des **syndicats, groupements professionnels** est celui des personnes au chômage ou exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle. On regroupe ici les réponses à deux questions de SRCV 2008 : on comptabilise comme adhérent les personnes qui ont déclaré adhérer à un syndicat (dans le module « relations professionnelles ») ou qui ont cité parmi la liste des associations être membre d'un syndicat ou d'un groupement professionnel (dans le module « vie associative »).

Définitions

Niveau de vie : le niveau de vie du ménage correspond à son revenu par équivalent-adulte et résulte du rapport entre le revenu global du ménage et la somme des unités de consommation (UC).

Celles-ci sont calculées avec l'échelle de l'OCDE qui affecte un coefficient d'une valeur de 1 à la personne de référence, de 0,5 à toutes les personnes de 14 ans et plus vivant dans le ménage et de 0,3 aux enfants de moins de 14 ans.

Les personnes les moins aisées sont celles qui appartiennent au premier quintile de niveau de vie tandis que les personnes plus aisées appartiennent au dernier quintile.

Bibliographie

« La participation associative au regard des temps sociaux », *Économie et Statistique* n° 352-353, 2002.

« Donner son temps, les bénévoles dans la vie associative », *Économie et Statistique* n° 372, février 2005.

« La participation associative en France : une analyse longitudinale », *Économie et Prévision* n° 192, 2010.

France, Portrait social, édition 2010, novembre.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2010

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : É. Houël
Impression : Jouve
Code Sage IP101327
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2010

